



COLLEGE CATHOLIQUE
SAINT ROCH

INFORMATIONS RENTREE DES CLASSES

Madame, Monsieur,

Vous trouverez avec ce courriel :

1- En pièce jointe, la liste des fournitures nécessaires pour la rentrée scolaire de votre enfant dans notre collège,

Il est à noter que certaines fournitures sont communes à plusieurs matières, que d'autres sont à garder à la maison, d'autres sont à conserver plusieurs années, d'autres seront demandées à la rentrée !

L'association des parents d'élèves « APEL du collège Saint ROCH » vous propose (sans obligation) un site où vous pouvez vous procurer la plupart des fournitures (attention bien vérifier ce qui n'est pas compris), à commander sur le site : www.scoleo.fr

2- Les détails et modalités de la rentrée des classes :

6^{ème}

Pour faciliter la rentrée des élèves de sixième, nous les accueillerons le jeudi 1 septembre, seuls, avec les enseignants, de 13h30 à 17h15. **Penser à venir avec un cartable et de quoi prendre des notes...** Les parents sont invités à rester à 13h30 avec leurs enfants pour une réunion d'information avec le professeur principal (compter 45 minutes environ).

3^{ème}

Les 3^{èmes} rentrent le vendredi 2 septembre à 9h00, sortie 12h00.

4^{ème}

Les 4^{èmes} rentrent le vendredi 2 septembre à 9h20, sortie 12h00.

5^{ème}

Les 5^{èmes} rentrent le vendredi 2 septembre à 9h40, sortie 12h00.

Les cours normaux commencent dès le lundi 5 septembre selon l'emploi du temps des élèves.

La réunion générale avec les professeurs principaux pour les classes de 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} aura lieu le lundi 12 septembre à 18h00.

Le lundi 5 septembre des cartes de passage au self seront distribuées aux **nouveaux** élèves, elles seront à charger

- soit directement sur « turbo self » en passant par la page d'accueil du site du collège : <http://www.college-saint-roch-montpellier.com/>

- soit à la comptabilité avec un chèque de 59.5 € correspondant à 10 repas

Nous sommes dans l'obligation de répercuter l'augmentation du prix des repas effectuée par la société de restauration, le prix du repas sera donc de 5.95€. Pour rappel, nous ne percevons aucune aide du Conseil Départemental. Les familles qui le souhaitent, en fonction de leurs revenus, peuvent demander une aide aux repas, mise en place par le département de l'Hérault. La demande doit-être effectuée entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2022 directement auprès des services du Département de l'Hérault via l'adresse internet : <https://aiderestaurationscolaire.herault.fr>

Le collège est ouvert le matin jusqu'au 12 juillet de 9h00 à 12h00.

Il sera fermé du 14 juillet au 22 août.

Il rouvrira du lundi 22 août au vendredi 26 août. Le matin de 8h00 à 12h00

Vous pouvez nous laisser un message sur notre boîte : college@collegesaintroch.fr

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Le Conseil de Direction